



REGLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU GOETHE-INSTITUT CÔTE D'IVOIRE

Nos horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 9h00–18h00
Mercredi, fermée pour les visites guidées

Généralités

La Bibliothèque est ouverte à tous et la consultation sur place des livres et des différents médias est gratuite.

Inscriptions

Une carte de lecteur en cours de validité est nécessaire pour emprunter des livres et des documents audiovisuels ainsi que pour l'utilisation d'internet. Cette carte est délivrée par le Goethe-Institut sur présentation d'une pièce d'identité et deux photos d'identité. Les données personnelles sont enregistrées dans une base de données du Goethe-Institut en Allemagne et sont utilisées exclusivement pour l'instauration, la conduite et la résiliation du contrat d'emprunt à la bibliothèque. Ces données ne seront pas transmises à des tiers. Les utilisateurs ont à tout moment la possibilité de consulter leurs données.

La durée de validité d'une carte de lecteur prend effet à compter de la date d'inscription et est valable pour 1 an à compter du jour de son établissement.

Frais

Participants aux cours : Gratuit (1 an)

Adultes :
8000 FCFA (1 an)

Etudiants et Elèves :
4000 FCFA (1 an)

Délai de Prêts

Livres : 3 semaines
CDs, DVDs, revues et magazines : 2 semaines

Il est possible d'emprunter au maximum 3 exemplaires de chaque type de média.

Les doctorands peuvent emprunter jusqu'à 5 médias.

En cas de dépassement du délai de prêt, il vous sera demandé 200F CFA par média emprunté et par jour de retard.
Tant que les médias dus à la restitution n'ont pas été rendus et que les frais dus n'ont pas été

réglés, le compte d'utilisateur reste bloqué pour les prolongations, les réservations et les autres prêts.

Prolongements

Il est possible de prolonger le média emprunté une seule fois si celui-ci n'a pas été réservé par un autre adhérent. La prolongation des DVDs n'est pas possible. Les médias audiovisuels ne doivent être empruntés et utilisés que pour des usages personnels. Merci de prendre soin des livres et médias. Il est interdit d'écrire ou de faire des marques dans les livres.

La bibliothèque est obligée de facturer les dégâts causés par l'utilisateur.

Postes de travail équipés d'ordinateurs

Les postes de travail équipés d'ordinateurs et l'accès à l'internet sont à votre disposition si vous détenez une carte de lecteur en cours de validité. Les personnes intéressées s'inscrivent à l'accueil et déposent leur carte de lecteur pendant l'utilisation de l'internet. L'utilisation peut être limitée dans la durée.

Les sites web au contenu contraire à la loi, racistes ou pornographiques ne doivent pas être appelés ou téléchargés. Les changements de configuration du système ou de réseaux sont interdits. La bibliothèque est obligée de facturer les dégâts causés par l'utilisateur.

Le client devra pour des copies ou impression de textes, d'images respecter les droits d'auteurs, la protection des données et les dispositions légales en vigueur. La bibliothèque n'est pas responsable du fait des défauts causés par l'utilisation des postes de travail équipés d'ordinateurs.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire !

Contact

Tel. +225 25 22 00 88 99

E-Mail: bibliothek-abidjan@goethe.de

www.goethe.de/abidjan

www.facebook.com/goetheabidjan